

GRANDCHAMP AUTOMOBILES

ROUTE DE VANNES

56390 GRAND CHAMP

TEL : 02.97.66.77.10

FAX : 02.97.66.45.74

SIRET : 4429569000017 - APE 4520A

Sarl au capital de 8000 euros

IBAN : FR76 1558 9569 2904 1041 9404 480

TVA Intra-communaut. : FR06442956900



RENAULT

La vie, avec passion

FACTURE Atelier N° : 204449

Duplicata N°3

N° Doc./O.R. : 46634

Réceptionnaire : NAVEOS YANN

Compte : 41101619

Mode de règlement : Chèque

Règlement prévu le : 12/01/2022

ENT PB BAT

LE COSQUER

56390 GRAND CHAMP

PAGE	DATE	KM	MARQUE	MODELE	IMMAT.	N° SERIE/N° FAB.	DATE LIVR.
1 / 1	12/01/2022	123424	IVECO	35 C	ES677VP	ZCFC435B90D577253	
Désignation			Référence		Temps/ Quantité	Prix Unit. H.T.	%Rem
						Prix Net H.T.	Montant H.T.
							C T

VEHICULE A DU MAL A DEMARRER PAR MOMENT

REEMPLACEMENT DEMARREUR	M1	1,00	51,10	51,10	51,10	2
Sous Total M.O. :	51,10					
DEMARREUR ES	0986018950	1,00	198,00	198,00	198,00	2
Sous Total Pièce(s) :	198,00					
ECO PARTICIPATION RECYCLAGE DECHETS	ECO2		2,00	2,00	2,00	2
Sous Total Divers :	2,00					

CODE TAXE	TAUX T.V.A.	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE	TOTAL A PAYER
2	20,00	251,10	50,22	50,22	301,32	301,32

Papillon à joindre à
votre règlement

Client 41101619
Facture 204449
Date 12/01/2022
Montant dû 301,32
Règlement 12/01/2022

(QUI MIEUX QUE RENAULT PEUT ENTREtenir Votre RENAULT)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉPARATION AU VERSO. CE DOCUMENT VOUS SERA DEMANDÉ POUR L'APPLICATION DE LA GARANTIE. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : NOUS NOS RÉSERVONS LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES OBJETS DES PRÉSENTS DÉBITS, JUSQU'À LEUR PAIEMENT INTÉGRAL, CONFORMÉMENT À LA LOI 80-335 DU 12 MAI 1980. T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS. OUTRE LES PÉNALITÉS DE RETARD (TAUX BCE MAJORE DE 10 POINTS), EN CAS DE RETARD DE RÉGLEMENT, LE CLIENT SERA REDEVABLE DE PLEIN DROIT DÈS LE PREMIER JOUR DE RETARD DE PAIEMENT, DE L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE DE 40 € OU DE TOUT AUTRE MONTANT FIXÉ PAR L'ARTICLE D.441-5 DU CODE DE COMMERCE, AU TITRE DES FRAIS DE RECOURVREMENT, ARTICLE L.441-9 DU CODE DE COMMERCE.

www.renault.fr